

CYCLE DE CONFÉRENCES 2009-2010-2011

# Les territoires durables

jeudi 24 juin 2010 - Paris

Quelle articulation entre les différentes échelles de territoire pour mettre en oeuvre l'aménagement durable du territoire ?



AFIN DE VALORISER ET DE DIFFUSER PLUS LARGEMENT LES CONNAISSANCES ET LES EXPERTISES, DE LIER L'AMÉNAGEMENT DURABLE AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS HUMAINES, AUX MÉTIERS, AUX DOMAINES DE COMPÉTENCE, DE VALORISER LES DÉMARCHES ET RÉALISATIONS EXEMPLAIRES, L'INSTITUT DE FORMATION DE L'ENVIRONNEMENT, ORGANISME DE FORMATION DU MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, ORGANISE UN CYCLE DE CONFÉRENCES À L'ATTENTION DES AGENTS PUBLICS SUR LES TERRITOIRES DURABLES.



«Penser global, agir local». Elaboré à l'occasion de la conférence de Rio en 1992, cet adage montre bien que si les enjeux du développement durable sont planétaires - changement climatique, perte de biodiversité - les solutions ne peuvent être que locales, à l'échelle des territoires, car elles doivent prendre en compte les spécificités du droit ainsi que du cadre politique et culturel. Les agendas 21, agendas pour le 21<sup>ème</sup> siècle, imaginés à Rio sont ainsi la déclinaison locale des objectifs internationaux fixés par les acteurs de la conférence. Pourtant l'étalement urbain, le recours à la voiture individuelle plutôt qu'aux transports collectifs, ont progressé rapidement ces dernières années. La loi Grenelle I, votée le 23 juillet dernier, fixe un cadre ambitieux pour tendre vers une gestion durable des territoires. Ainsi, éco-quartiers, agendas 21, plans climat territoriaux, documents d'urbanisme, programme de développement des transports ferroviaires et collectifs, tissent la trame de territoires durables.

C'est dans ce contexte que l'IFORE propose à un public élargi, un cycle de conférences permettant de :

- >>diffuser les connaissances, les expertises
- >>partager les bonnes pratiques et les réalisations exemplaires
- >>proposer une approche territoriale du développement durable
- >>montrer les enjeux pour l'action publique locale.

Programme\* :

- >17 novembre 2009 : De l'éco-quartier à la ville durable : quels outils d'évaluation ?
- >24 juin 2010 : Quelle articulation entre les différentes échelles de territoire pour mettre en oeuvre l'aménagement durable du territoire ?
- >septembre 2010 : Eco-quartier et rénovation urbaine pour une ville durable
- >novembre 2010: La ville post-carbone
- >janvier 2011 : Quelle gouvernance urbaine pour une ville durable

**Public :** agents publics des services de l'Etat (chargés de mission aménagement du territoire, Agenda 21, trame verte et bleue), des collectivités, bureaux d'études, urbanistes, associations environnementales

Participation gratuite ; inscription obligatoire dès que possible pour tout le cycle ou par journée.

**Frais de déplacement à la charge des participants.**

\*les dates seront précisées ultérieurement

## L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

L'IFORE est un service à compétence nationale du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM). Il a pour mission d'accompagner la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale du Développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement. L'action de l'IFORE s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- L'intégration du développement durable dans les politiques publiques ;
- L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations publiques ;
- La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'IFORE organise des formations sur les politiques de développement durable à destination des administrations publiques.

Les actions de sensibilisation et de formation menées par l'IFORE, en collaboration avec les services du ministère, ont pour but de les mobiliser pour la préservation de la biodiversité.

**Conférence : Quelle articulation entre les différentes échelles de territoire pour mettre en oeuvre l'aménagement durable du territoire ?**

Organisée dans le cadre du cycle de conférences « **Les territoires durables** », par l'institut de formation de l'environnement (IFORE), la conférence

**Quelle articulation entre les différentes échelles de territoire pour mettre en oeuvre l'aménagement durable du territoire ?**

a pour objectifs :

- >de présenter les outils permettant de tendre vers l'aménagement durable des territoires,
- >de montrer la complexité des interactions entre outils et acteurs du fait des nombreuses échelles de territoire,
- >de présenter l'importance de la mise en place de la gouvernance territoriale dans les projets d'aménagement du territoire,
- >de monter l'importance de l'implication des citoyens dans tout projet.

La France est un pays organisé en différentes échelles de territoire emboîtées les unes dans les autres où l'on retrouve cinq niveaux d'intégration : l'Etat, la région, le département, le canton et la commune.

Lors de la réalisation de tout projet d'aménagement du territoire, la notion de durabilité environnementale doit être prise en considération comme le rappelle notamment la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) ainsi que le projet de loi du Grenelle de l'environnement.

La juxtaposition des échelles géographiques induit une complexité lors de la prise en compte des différents outils de l'aménagement du territoire.

Certains programmes de par leurs méthodes et leurs objectifs permettent d'établir une cohérence entre les outils de planification et la gouvernance territoriale, c'est entre autres le cas des agendas 21.

La notion de gouvernance territoriale a aujourd'hui toute son importance, elle instaure des rapports entre les pouvoirs locaux et la société civile. Elle donne la possibilité aux habitants du territoire concerné de participer à l'action publique, par l'intermédiaire de la consultation ou de la concertation. Ceci permet l'appropriation des enjeux et outils par les citoyens.

## Conférence : Quelle articulation entre les différentes échelles de territoire pour mettre en oeuvre l'aménagement durable du territoire ?

>>jeudi 24 juin 2010 - 8h45-12h30

ANIMATION DE LA JOURNÉE, MARC SAUVEZ, URBANISTE

>8H45-9H : ACCUEIL

>9H-9H15 : INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE L'IFORE

PASCAL PONSART-PONSART [DIRECTEUR DE L'IFORE]

### QUELLE COHÉRENCE DANS L'UTILISATION DES OUTILS DE PLANIFICATION POUR L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE AU REGARD DES DIFFÉRENTES ÉCHELLES DE TERRITOIRE

>9H15-9H30 : PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE

MARC SAUVEZ [URBANISTE]

>9H30-10H : LES OUTILS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : UTILISATION ET ENJEUX

PIERRE MIQUEL [MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER – RESPONSABLE DU PÔLE PLANIFICATION TERRITORIALE STRATÉGIQUE]

>10H-10H30 : PROSPECTIVES POUR L'ENVIRONNEMENT : QUELS ENJEUX POUR UN AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES DURABLES ?

GUY LOINGER [DOCTEUR EN SOCIOLOGIE, CHARGÉ DE COURS, UNIVERSITÉ DE PARIS 1]

>10H30-10H45 : ECHANGES AVEC LA SALLE & PAUSE CAFÉ

>10H45-12H15 : TABLE RONDE - RÉALISATION D'UN PROJET D'AMÉNAGEMENT : QUELLE ARTICULATION ENTRE LES ÉCHELLES DE TERRITOIRE DANS L'UTILISATION DES OUTILS DE PLANIFICATION

>CAS DU SCOT DU BASSIN D'ARCAÇON : ENTRE TERRE ET MER

PASCALE LEGUÉ [DOCTEUR EN ANTHROPOLOGIE, URBANISTE QUALIFIÉE]

>INTÉGRATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

AGNÈS BAULE [INGÉNIEUR ÉCOLOGUE]

>LE SCOT DU PAYS DE RENNES, LA CONSTRUCTION D'UNE CULTURE COMMUNE À L'ÉCHELLE DU PAYS AU SERVICE DU PROJET

FIONA THOMAS [CHEF DE PROJET, SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE RENNES]

>LA COHÉRENCE TERRITORIALE À L'ÉPREUVE DES ÉCHELLES INSTITUTIONNELLES ?

GABRIEL JOURDAN [DOCTEUR EN GÉOGRAPHIE, MAÎTRE DE CONFÉRENCE EN URBANISME À L'INSTITUT D'URBANISME DE GRENOBLE]

>INTÉGRATION DES ÉCOCITÉS DANS LE SCOT DE L'ÉCO-MÉTROPOLE NANTES-SAINT-NAZAIRE

STÉPHANE BOIS [DIRECTEUR DU SYNDICAT MIXTE DU SCOT DE LA MÉTROPOLE NANTES-SAINT-NAZAIRE]

>12H15-12H30 : ECHANGES AVEC LA SALLE (EN PRÉSENCE DES INTERVENANTS DU MATIN)

>12H30-14H : DÉJEUNER - BUFFET

## Conférence : Quelle articulation entre les différentes échelles de territoire pour mettre en oeuvre l'aménagement durable du territoire ?

>>jeudi 24 juin 2010 - 14h-17h

### QUELLE GOUVERNANCE ET QUELLE ARTICULATION ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ?

>14h-14h30 : LA GOUVERNANCE TERRITORIALE. PRATIQUES, DISCOURS ET THÉORIES  
ROMAIN PASQUIER [CHARGÉ DE RECHERCHE, CNRS DE RENNES]

>14h30-15h30 : ECHANGES AVEC LA SALLE

>15h30-16h45 : TABLE RONDE - GOUVERNANCES TERRITORIALES, COOPÉRATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : RETOURS SUR QUELQUES EXPÉRIENCES TERRITORIALES

>EXPÉRIENCE DU PROJET TRANSFRONTALIER DE L'EURODISTRICT TRI-NATIONAL DE BÂLE UN AVENIR À TROIS : ALLEMAGNE, FRANCE, SUISSE

**FREDÉRIC DUVINAGE [DIRECTEUR DE L'EURODISTRICT TRI-NATIONAL DE BÂLE]**

>QUELLE COORDINATION ENTRE LES AGENDAS 21 DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE ?

**SÉBASTIEN KEIFF [CHARGÉ DE MISSION AGENDA 21, CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE]**

>LE «JEU DE TERRITOIRES» POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN OEUVRE D'UN SCOT. PRINCIPES ET USAGES

**SYLVIE LARDON OU SALMA LOUDIYI [INRA-SAD ET AGROPARISTECH-ENGREF, UMR MÉTAFORT, CLERMONT-FERRAND]**

>LA PARTICIPATION CITOYENNE EN LIEN AVEC LES PROJETS TERRITORIAUX ET LES COLLECTIVITÉS

**LELA BENCHARIF [VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE À LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, À LA VIE ASSOCIATIVE ET À L'ÉDUCATION POPULAIRE - RÉGION RHÔNE-ALPES]**

>MÉDIATION CULTURELLE ET PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN, EXPÉRIMENTATION À L'ÉCHELLE D'UNE AGGLOMÉRATION - EXEMPLE DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

**BENOÎT PONCELET [DIRECTEUR DU CAUE DU NORD - CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT]**

>16h45-17h : ECHANGES AVEC LA SALLE

>17h : CONCLUSION, REMERCIEMENTS

#### >>>>Informations pratiques - conférence du 24 juin 2010

>Participation gratuite. Buffet. Frais de déplacement à la charge des participants. Inscription obligatoire.

>Horaires : 8h45-17h >Lieu : Musée social - 5 rue Las Cases - 75007 Paris

>RER C et métro (ligne 12) : Musée d'orsay / Solferino - Bus 63 - 68 - 69 - 83 - 84 - 94

>Vos interlocuteurs à l'IFORE :

Emmanuelle Fournier - emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr - tél. 01 42 19 13 83

Fabrice Scheid - fabrice.scheid@developpement-durable.gouv.fr - tél : 01 42 19 17 80